

**Libération immédiate de tous les emprisonnés politiques !**  
**Abandon de toutes les poursuites judiciaires !**  
**Liberté pour le peuple catalan de choisir ses propres représentants !**  
**Bas les pattes devant la République catalane !**

**MEETING Jeudi 1<sup>er</sup> mars, à 18 h 30**  
à La Bellevilloise (19-21, rue Boyer, Paris - Métro Gambetta, sortie rue Orfila)



**A**L'INITIATIVE des militants du mouvement ouvrier et démocratique de l'État espagnol et de seize autres pays d'Europe qui ont lancé l'appel « Catalogne : libération immédiate de tous les emprisonnés politiques ! » Avocats, médecins, militants politiques et syndicaux de France et de l'État espagnol y prendront la parole.

**La Commission européenne réaffirme son soutien à la répression du 1<sup>er</sup> octobre en Catalogne !**

Le 3 octobre 2017, un eurodéputé serbois, d'origine bosniaque, Jasenko Selimovic, avait demandé à la Commission européenne si elle inciterait l'Espagne à engager une enquête indépendante sur la répression policière brutale du gouvernement Rajoy contre le peuple catalan, lors du référendum du 1<sup>er</sup> octobre. S'il y avait le moindre doute... la réponse vient de tomber et elle a le mérite

de la clarté. La Commission européenne ne demandera pas à l'Espagne d'enquêter sur les violences policières, a répondu le commissaire aux Migrations, aux Affaires intérieures et à la Citoyenneté, Dimitris Avramopoulos, arguant qu'il est « de la compétence des États membres de garantir les droits fondamentaux ».

Quant à « la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne », explique le Commissaire européen, « elle ne s'applique que lors de la mise en œuvre de la législation européenne ». « La Commission pense que le temps est à l'unité et à la stabilité et non à la division et à la fragmentation », a conclu le commissaire. L'Union européenne se porte donc garante de « l'unité » et de la « stabilité » de cette monarchie dont Franco en personne, peu de temps avant sa mort, a instauré les fondements !

**À l'origine de la répression en Catalogne : le vote pour la République du 1<sup>er</sup> octobre**

Le 1<sup>er</sup> octobre 2017, la mobilisation de dizaines de milliers de citoyens avait

permis à plus de deux millions d'électeurs d'aller voter au référendum que le Tribunal constitutionnel de la monarchie avait déclaré « illégal ».

Le gouvernement Rajoy et la monarchie franquiste avaient alors déclenché une répression brutale : près de 1 000 blessés, des bureaux de vote dévastés par la Guardia civile, plus de 700 000 bulletins de vote détruits.

Malgré ce déchaînement, 90 % des électeurs avaient voté oui à la constitution de la Catalogne comme « État indépendant sous la forme d'une République ».

C'est au prétexte du rôle qu'ils ont joué dans l'organisation du référendum du 1<sup>er</sup> octobre que deux responsables d'associations démocratiques, Jordi Cuixart et Jordi Sanchez, ainsi que le dirigeant de la Gauche républicaine Oriol Junqueras, ont été jetés en prison il y a respectivement quatre et trois mois, et que des centaines de maires, d'instituteurs, de travailleurs, de militants des Comités de défense de la République (CDR) et de simples citoyens sont poursuivis et condamnés. ■ D. F.